



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Orléans-Tours

**Collège Honoré
de Balzac**

La principale
DSI/ 00000 /2011

Dossier suivi par
Lydie Bertrand
T 02 54 82 80 50
F 02 54 82 95 36
ce.0410024d
@ac-orleans-tours.fr

9 rue Descartes
41310 Saint-Amand-Longpré

Saint-Amand-Longpré, le 1er octobre 2018

Madame la Principale,

A

Madame, Monsieur,
Les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que les élections au Conseil d'Administration du collège auront lieu le :

Vendredi 12 octobre 2018 au collège de 13h00 à 17h00

Je vous signale que vous pouvez voter :

* soit directement en vous présentant au collège le 12 octobre 2018 aux horaires indiqués

* soit par correspondance

Dans ce cas, opérez de la façon suivante :

1 – placez votre bulletin de vote (sans rature ni surcharge) dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune inscription ou marque d'identification. Il est demandé de ne pas cacheter cette enveloppe

2 – placez-la ensuite dans l'enveloppe blanche pré-imprimée que vous cachetterez et sur laquelle vous inscrirez au verso : votre nom, prénom, adresse et signature de l'électeur

Tout pli ne portant pas ces mentions sera déclaré nul.

Votre bulletin de vote pourra être soit déposé au collège ou remis à votre enfant, soit expédié par voie postale dans une troisième enveloppe.

Si vous procédez à un envoi postal, veuillez prendre en compte les éventuels retard d'acheminement du courrier.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

L. BERTRAND
Principale,



Documents joints : Matériel de vote comprenant : bulletin de vote et enveloppes